



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 19 octobre 2022

PV N. 7

PRESIDENT : M COUDERT Bernard

PRESENTS : MMES DELEBECQUE Christine - DEROM Margaux - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas - WILLIAMS Jérémia.

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission tient à rappeler que la notion de jeu doit passer avant la notion de résultat, et ce, dans toutes les catégories.

Nous regrettons de constater que de nombreux licenciés ne participent que très peu aux matchs en termes de temps de jeu.

Nous souhaitons vous rappeler que dans l'intérêt supérieur des enfants, le temps de jeu doit être identique pour chaque joueur quelle que soit la catégorie que vous encadrez.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires : double 8**
- **Journées paires : Jonglerie**

Suite aux mails reçus et après accord des clubs, la commission enregistre les modifications suivantes :

U13 PITCH PLATEAU 6 DU 22/10 ORGANISE PAR CS FEYTIAT 2

Plateau à 14H30 au stade Pierre Lacorre.

U13 PICH PLATEAU 9 DU 22/10 ORGANISE PAR AURENCE/ROUSSILLON

Plateau au stade de l'Aurence à Limoges.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

MATCH N. 52303.1 AURENCE-ROUSSILLON2/ BOSMIE 1 U13 D2 POULE A DU 26/11

Match à 13H00 au stade de l'Aurence.

U13 PITCH PATEAU 2 DU 22/10 ORGANISE PAR LE SA PALAIS 3

Plateau à 14H30 au stade Jules Ferry

U13 PITCH DU 22/10 PATEAU 17 ORGANISE PAR JA ISLE 2

Plateau à 13H30 à ISLE (stade du Gondeau)

MATCH N°52261.1 D3 POULE C SA LE PALAIS 3/ CA RILHAC RANCON 3 U13 D3 POULE C DU 15.10.2022

La commission,

- Constate que la feuille de match est non conforme (absence du nom de l'arbitre)
- Débite le club du PALAIS SUR VIENNE de la somme de 17 euros.

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible d'inscrire des équipes supplémentaires en U13 de niveau 4 pour la seconde phase qui débutera au retour des vacances de Toussaint le samedi 12 novembre 2022.

DATE LIMITE d'inscription : le 28 OCTOBRE 2022 (minuit) via le District

LA LFNA a informé de l'accession de 4 équipes U13 de notre département en décembre pour participation au critérium Régional en seconde phase : Mise en place du tableau Montée et Descente dans la catégorie.

CATEGORIE U11

La commission valide l'entrée de L'ENT. BEAUNE/BONNAC/AMBAZAC en D3 C.

JOURNEE DU 8 OCTOBRE 2022 :

MANQUE LE COMPTE RENDU DE PATEAU DE :

LIMOGES FOOT D2 Poule B plateau 2

ST LEONARD D3 poule B Plateau 1



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

JOURNEE DU 15 OCTOBRE 2022 :

MANQUE LE COMPTE RENDU DE PLATEAU DE :

LIMOGES FOOT D1 plateau 1
FUN 87 D2 poule A plateau 1
VERNEUIL D2 poule A plateau 4
FEYTIAT poule B plateau 1
FOOT SUD poule B plateau 2

Le **COMPTE RENDU** de plateau est à renvoyer par les clubs ci-dessus sous 48 heures au District.

JOURNEE DU 08/10

Suite au forfait de l'équipe 3 de l'entente AUREIL/EYJEAUX/BOISSEUIL (plateau 2 D3 Poule B)

Les clubs suivants sont reversés :

FC OCCITANE au plateau au PALAIS
JS LAFARGE au plateau à ST PRIEST/ AIXE

CHALLENGE LACORRE du 24/09

En raison de l'annulation du plateau pour cause d'intempéries,

Les 3 équipes suivantes sont repêchées pour le prochain tour :

-LIMOGES FOOT 1
-PAYS AREDIEN 1
-AS ST JUNIEN 2

CATEGORIES U9 et U7

Pour rappel, **les comptes rendus de plateau** (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau.

Le retour des comptes rendus de plateau et des feuilles de licence nous permet de mettre en place les prochains secteurs de la manière la plus équilibrée possible, dans l'intérêt de tous les clubs.

En cas de plateau – non joué-, il est impératif que le club organisateur prévienne le District si possible par retour de mail.

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI